



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Baccalaureat

Question écrite n° 38972

Texte de la question

Mme Marie-France Lecuir attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur l'intérêt qu'il y aurait à promouvoir les baccalauréats de techniciens. En effet, bon nombre d'élèves n'accèdent pas aux sections C, mais peuvent, à l'issue d'une bonne formation en première et terminale F, accéder aux classes préparatoires aux BTS en IUT et facultés. Certains d'entre eux peuvent préparer des concours d'ingénieurs en deuxième année de BTS. Ce sont donc des filières d'autant plus performantes qu'elles répondent à la fois aux besoins de notre économie et à la recherche d'un épanouissement pour ceux qui ne suivent pas les filières classiques. Il serait cependant regrettable qu'une modification des bacs F ne conserve pas cette qualité d'enseignement, théorique et pratique, permettant justement l'accès à des diplômes de haut niveau. Elle lui demande donc de lui préciser ses intentions quant à la restructuration éventuelle de ces baccalauréats.

Données clés

Auteur : [Mme Lecuir Marie-France](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38972

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1505